

Revue de la presse du 21/12/2013

➤ Indexation, un portail pour les taxis

Le gouvernement vient de mettre en place un portail permettant aux taxis de demander le remboursement du surplus dû à l'indexation des prix du pétrole. En effet, dès l'annonce de l'entrée en vigueur du système de l'indexation, le ministère de l'Intérieur avait annoncé qu'une compensation serait accordée aux professionnels des taxis de première et deuxième catégories en raison de la hausse des prix du carburant. Le portail (www.sctaxis.ma/Bilan.aspx) permet aux professionnels d'intégrer les informations concernant le véhicule et son titulaire ainsi que la région et la préfecture de travail ou encore la nature du carburant utilisé.

• *Challenge Hebdo Marocain Des Décideurs* •

➤ Transport, bientôt des taxis 8 places

Selon le Ministre en Charge du Transport, Mohamed Najib Boulif, son département est en passe de conclure un contrat pour l'importation de voiture 8 places afin d'éviter les désagréments de l'utilisation des grands taxis en service actuellement.

• *Les Inspirations ECO* •

➤ La Sécurité avant tout

Le CNPAC et Vivo Energy Maroc ont organisé avec succès du 9 au 13 décembre courant, en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et la Société civile, une opération de sensibilisation à la sécurité routière au niveau des écoles primaires.

• *Challenge* •

➤ SNTL 157 MDH d'investissement en 2014

La société nationale du transport et de la logistique (SNTL) a prévu une enveloppe budgétaire de 157 de MDH pour l'investissement au titre de l'année 2014. Cette enveloppe sera consacrée à la continuité de l'investissement dans les infrastructures logistiques.

• *Les Inspirations ECO* • *Libération* •